

La formation en résumé

La cessation des relations contractuelles, que ce soit à l'initiative du salarié ou pour cause de licenciement, est souvent cause de conflit. Gérer ces situations dans les meilleures conditions nécessitent d'acquérir les bons réflexes

Objectifs :

- Connaître les différents cas de rupture du contrat de travail pour en apprécier les risques
- Sécuriser les dossiers de licenciement et de rupture conventionnelle
- Savoir gérer les conséquences pratiques de la rupture

Participants :

- Assistant(e)s des services du personnel, assistant(e)s ressources humaines, assistant(e)s de direction
- Toute personne ayant la responsabilité de la gestion du contrat de travail

Prérequis :

- Avoir suivi le stage " La gestion du contrat de travail" ou maîtriser les fondamentaux de la gestion du contrat de travail

Le contenu

La rupture de la période d'essai

- Les conditions de validité de la période d'essai
- Les limites à la liberté et modalités pour mettre fin à la période d'essai

Les ruptures à l'initiative du salarié

- Identifier le motif de la rupture et les obligations du salarié
- Connaître les obligations de l'employeur afin de gérer au mieux la démission, le départ à la retraite, la prise d'acte

Les ruptures du contrat à l'initiative de l'employeur

- Connaître les différents motifs pouvant justifier un licenciement pour motif personnel
- Licenciement disciplinaire : les différents degrés de fautes
- Licenciement non disciplinaire : inaptitude, longue maladie, insuffisance professionnelle
- Licenciement pour motif économique individuel
- Savoir identifier la procédure applicable et les délais à respecter en fonction du motif de licenciement

Les ruptures d'un commun accord

- Gérer et sécuriser les ruptures conventionnelles
- Savoir gérer le départ négocié dans le cadre d'une transaction
- Connaître les motifs et procédures pour avancer le terme d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage et de professionnalisation (rupture d'un commun accord, faute grave, inaptitude)

La gestion des suites de la rupture

- Gérer les événements en cours de préavis (dispense, maladie, congés payés, accident du travail..) et les modalités de mise en oeuvre des heures de recherche d'emploi
- Calculer les indemnités liées au départ du salarié (indemnité de licenciement, de rupture conventionnelle, retraite) et apprécier le régime fiscal et social
- Les documents et informations obligatoires à transmettre au salarié au terme du contrat : certificat de travail, portabilité...

1 035 €

(non assujetti à la TVA)



2 jours



2 jours (14 heures)



-10%

Formation en tandem avec :
La gestion du contrat de travail

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 22/11, 23/11

La réglementation spécifique des représentants du personnel avec l'intervention de l'administration pour certains cas de rupture

- Les dernières évolutions légales et jurisprudentielles
- En revanche, les licenciements collectifs pour motif économique ne seront pas abordés au cours de cette formation

Les + de la formation : Apports méthodologiques et comportementaux. Échanges d'expériences, acquisition de réflexes pour une transposition dans le contexte professionnel de chaque participant, études de cas pratiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises. Salles de formation équipées pour une pédagogie active

Suivi de l'exécution et appréciation des résultats

Cette formation donne lieu à une évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur. Cette formation donne lieu à une évaluation des acquis uniquement dans le cadre d'une certification. Nombre de stagiaires : 3 à 10. animateur/formateur : nom et parcours disponibles sur simple demande

